

MÉMO PROPHYLAXIE

1er Oct 2024 - 30 avril 2025

UN DAP BIEN REMPLI EN QUELQUES ÉTAPES

LES 5 POINTS CLÉS

1 Effectifs prévus
à respecter ➤

2 Commentaires ➤

Indiquer notamment les
analyses supplémentaires
demandées

3 Date ➤

4 Etat intervention ➤

5 Signatures ➤

EDE : 18117236 EDE-18117236 La Chazotte 18117236		
---	--	--

Exploitation
EDE : 18117236

La Chazotte

18280 JAP

Tél : 02 48 11 72 36

Mél :

619 bovins sur EDE 18117236

619 bovins dans l'atelier

Acteur

ORD : 18117236

18301 ST ATR

Tél : 02 48 11 72 36

Laboratoire

1803301 : TERANA Cher

216, rue Louis Mallet

18014 BOURGES Cedex

Tél : 0248211531

Intervention

BSUR-MAIN-Dépistage collectif par le vétérinaire
18-prophylaxie bovine-Campagne 2024-2025

386 bovins sur DAP devant subir une prestation
Date retenue pour le calcul de l'âge : 10/10/2024

Demands

BESNOIT - Elevage - Besnoitose - ELISA sur sérum individuel
BRU - Elevage - Brucellose bovine - ELISA sur sérum de mélange
BVD2 - Elevage - BVD - ELISA Anticorps sur Sérum de mélange (lot2)
IBR - Elevage - IBR - ELISA sur sérum de mélange avec divergents

Prévu

0
64
66
320

RAPPEL LSA DEPUIS 2021-2022

Certains changements sont en cours

=> VERIFIER LES ANIMAUX à prélever

Les consignes peuvent varier localement,
en cas de doute, contacter le GDS.

**Dans le 18 : le nombre de prélèvements
ne varie pas**

Commentaires DAP

Vaccin Mucosiffa/Bovela : OUI - NON

Vaccin RespiBVD : OUI - NON

Si OUI : prélever des NON vaccinés

Boucles BVD : OUI - NON. Si OUI : pas de prophylaxie

Analyse parasito : facturation 50% éleveur

KM parcourus :

Commémoratifs

Appellation rhinotrachéite infectieuse bovine : Indemne d'IBR

Appellation varron : Cheptel assaini en varron

Qualification brucellose bovine : Officiellement indemne

Qualification leucose bovine enzootique : Officiellement indemne

Qualification tuberculose bovine : Officiellement indemne

Adhérent GDS / OVS - GDS18

Informations à compléter

Date : ___/___/___

Nombre de prélèvements réalisés lors du passage : ____

Nombre d'animaux tuberculins : ____

Etat intervention : [] TOTALE [] PARTIELLE [] FIN

N° Ordre : ____

et Signature du vétérinaire

Signature Eleveur

GDS18 - Cassandra Granier

édité le 04/10/2024

1/31



201819709964



201819709964



201819709964



201819709964



URGTV CENTRE
UNION RÉGIONALE DES GROUPEMENTS
TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DU CENTRE



GDS
Centre



GDS
Cher



LES ÉTAPES

Dans le 18, les DAP sont envoyés 1 mois avant la date anniversaire par le GDS.

Les DAP accompagnent les prélèvements et sont **à envoyer au laboratoire** avec les précautions suivantes :

- **étiquettes** sur les tubes dans la **longueur**
- pas d'aiguilles et tubes bien plein (de plus en plus d'analyses)
- numéro à **10 chiffres** pour les bovins surnuméraires
- En cas de **prophylaxie partielle** envoyer les tubes avec une **copie de la 1ere page du DAP** et garder l'original pour le dernier passage. **Max 90 jours** entre le premier et le dernier passage.*
- Max 60 jours entre l'édition du DAP et la réalisation de la prophylaxie
- Une **navette** est organisée les lundis et mercredis dans les cliniques du Sud du Cher et les mardis et jeudis dans les cliniques du nord du Cher (et 45). Pour plus de détails sur les tournées, contactez le laboratoire.

QUE FAIRE SI

En cas de réalisation de la prophylaxie avant la date anniversaire : faire une demande au GDS par mail

En cas de perte du DAP => Prévenir le GDS et demander une réédition de DAP

Si la prophylaxie ne peut pas être réalisée

- manque de contention => Informer le GDS et la DDcsPP par courrier ou par mail
- plus d'animaux => Informer le GDS
- pas les ressources (matériel) => Contacter l'URGTV

Un problème ? Contactez un des interlocuteurs ci-dessous !

LES CONTACTS DE VOTRE DÉPARTEMENT

OVVT / URGTV - Pauline Carvalho

email : anim.urgtv.cvl@gmail.com

urgtvcentre.fr

tel : 07 80 41 97 28

Contact Vétô : Dr Jean-Philippe Gartoux

GDS18

email : gds18@gds18.fr

GDS 18 216 rue Louis Mallet 18000 BOURGES

Tel : 02 48 50 87 90 Fax : 02 48 50 87 99

GDS Centre

email : contact@gdscentre.fr

tel : 02 54 08 13 80

Laboratoire Terana

email : cher@labo-terana.fr

TERANA Cher

Tél : 02 48 21 15 31

216 rue Louis Mallet 18000 BOURGES

Renaud (navette) : 06 20 98 16 38

DDETS-PP du Cher

email : ddetspp-spae@cher.gouv.fr

tel : 02 36 78 37 10

Santé, Protection Animales et Environnement

6 Place de la Pyrotechnie 18000 BOURGES

NOTES PERSONNELLES